Vol. XXXII | Saint-Boniface, Manitoba, 24 Juin 1903. | No. 32

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis......$1.00 par année
Europe (compris le port)......2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente......8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

The Library (Governm. Offices)

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Rues Main, York et Fort. Ordres par la malle remplis promptement.

HUDSON'S BAY COMPANY.
The Great Stores of the Great West.
Incorporated A. D. 1670.

Nous vendons tout, pour boire, manger et se vetir,

Grande Vente

De Parasols a Prix reduits

ON PEUT CHOISIR D'UNE GRANDE VARIETE

UN ECHANTILLON DES PRIX:

Prix régulier $5.75 pour $3.25.
" " $4.00 " $2.50.
" " $3.75 " $1.75.
" " $2.50 " $1.50.

Trois douzaines de parasols blancs en soie et satin, avec manchons de goût et de mode, légèrement écorchés, mais parfaits à part cela Prix régulier $2.75 pour $1.00.

2,000 verges de mousseline Prix régulier 50c. pour 35c. la verge.

EMPLOYEZ LES ALLUMETTES "EDDY."

Comparez les a d'autres et vous vous convaincrez de la superiorites des allumettes "EDDY."

En vente partout

La Poudre a Patisserie

"WHITE STAR"

Est employee par les meilleurs des menageres et reconnues par toutes comme la meilleure.

G. Olafson & Co.

FARINE SON ET GRAIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

Prix plus raisonnables que n'importe où ailleurs.

LE

VIN ST. MICHEL

Est l'apéritif et le digestif par excellence. Le VIN ST. MICHEL facilite l'estomac a faire le travail de la digestion et rend l'assimilation des aliments si parfaite que le corps en retire absolument toutes les propriétés nutritives et fortifiantes.

$10.50 la Caisse de 12 Bouteilles. $1.25 La bouteille.

THE RICHARD, BELIVEAU Coy. Ltd.
330 Rue Main - Winnipeg.
VIS-A-VIS DE LA RUE NOTRE DAME EST.

Ecurie de Jordan
Arthur F. Pigott. Prop.
Tel. 750

Par heure, 7 à 20 h	$1.00
Par heure 20 à 7 h	$2.00
Une heure et 5 minutes	$1.50
Une heure et 35 minutes	$2.00
A la gare	$1.00
De la gare	$1.00
Mariage	$3.00 à $5.00

C. L. MEYERS & CIE.,
Associés de McNeil et Meyers
TAILLEUR A LA MODE
279 FORT STREET
CASE BLOC. - - WINNIPEG, MAN

H. LEBLANC

BARBIER-COIFFEUR
BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC
Avenue Taché St. Boniface

Tables de Pool

OUVERT A TOUTES HEURES.

DR. G. A. DUBUC

ANCIEN BUREAU DU DR. DAME
170 BLOCK McINTYRE
WINNIPEG
TELEPHONE 99.
BUREAU
Heures de Consultations 1—6 P. M
RESIDENCE AVENUE PROVENCHER
HEURES DE CONSULTATIONS
9 à 12 a. m. et 7 à 9 p. m.
TELEPHONE privé et pour la nuit 1647

PHARMACIE

BERTRAND

J'ai l'honneur d'annoncer à la population française que j'ai acheté un assortiment complet de Pharmacie; médicaments, remèdes, articles de toilette; je donnerai à la clientèle une rigoureuse attention. Prescriptions remplies avec un soin minutieux.

Arthur Bertrand,
Successeur de Rowland Dixon,
320, rue Principale.

A. J. H. DUBUC.

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Teléphone, 334.

AVIS

Dr. W Z. Peatman

Ex Médecin et Chirurgien résident de l'hôpital Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer à la population canadienne française qu'il a ouvert un bureau au numéro 320½ Main Street Winnipeg au dessus du magasin Burke et la pharmacie Bertrand, vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway.

Heures de Bureau:—9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 7 à 9 p. m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Telephone 2247.
Service de Jour et de nuit.

Alf. J. Andrews. Fletch Andrews
Joseph Bernier.

Andrews, Andrews & Bernier,

AVOCATS.
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 363, rue Principale, Winnipeg
Tel. No. 427. B. de P. No. 1289

Dr J. H. O. LAMBERT

Résidence St. Boniface, Phone 1245.
Heures de bureau —8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 a 8 p.m.
Winnipeg, No. 666½ Rue Main Phone 1061. Heure de Bureau, 3 à 5 p.m.
Visite toutes les jours a l'Hopital St, Boniface.

DOCTEUR DAME

ST-CHARLES, MAN.

Le Docteur Dame, de retour des Indes Occidentales, tiendra provisoirement un bureau à sa résidence de St.Charles.

Personne n'aime les diamants rugueux;

Personne ne les porte ainsi. Mais quand ces diamants ont été polis ils ont du lustre. Locke.

Cette semaine nous avons un jonc avec un seul diamant; un jonc pour fiançailles. Ce diamant est d'un grand brillant. Il est blanc et de belle brandeur.

Prix $30.

THOS. J. PORTE
BIJOUTIER,
404 Rue Principale, Winnipeg Man
On parle Français.

MAISONS A VENDRE A
Saint-Boniface

3 cottages, 4 chambres, Prix $800.00 chacun. 1 autre maison de 6 chambres. Prix $1.200

THEO BERTRAND.
Hotel de Ville.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

LE VINGT-DEUXIEME RAPPORT

Le résultat des opérations est excellent et témoigne de la prospérité de notre institution canadienne

Les actionnaires de la Banque d'Hochelaga ont eu leur assemblée annuelle récemment à Montréal. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait Messieurs F. X. St. Charles, R. Bickerdike, A. Turcotte, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Melançon, A. Raza, A. Corbeil, A. Kent, B. Vaillancourt, L. Rivard, A St-Cyr, E. Hurtubise, T. A. Grothé, A. Prud'homme, J. Price et M. J. A. Prendergast, le gérant général, qui a été prié d'agir comme secrétaire.

Après la nomination de MM Corbeil et Melançon, comme scrutateurs. M. Prendergast a donné lecture du magnifique rapport, que nous donnons ci-dessous, lequel fut unanimement adopté sur motion de M F. X. St. Charles, le président et de M. R Bicfierdike, le vice-Président. A l'appui de cette motion, M. St Charles et Bickerdike ont fait sur l'excellence de la situation de la Banque,quelques remarques, que les actionnaires ont soulignées de vifs applaudissements.

Sur motion de MM. Kent et Raza, les actionnaires ont ensuite voté des remerciements, d'abord au vénérable président, M. St. Charles, et à tous les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier. Des remerciements furent aussi votés aux zélés fonctionnaires de la banque, puis on procéda à l'élection des directeurs pour l'année courante.

MM. F. X. St. Charles, Robert Bickerdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, et A. Turcotte, ont été réélus à l'unanimité et à une assemblée subséquente du bureau de direction. M. F. X. St. Charles a été réélu président et M. R. Bickerdike, vice-pré ident.

FONDS DE PENSION DES EMPLOYES

Comme on le sait la Banque d'Hochelaga a institué depuis quelques années un fonds de pension, auquel elle a porté l'année dernière et cette année des sommes considérables, pour le plus grand bénéfice des employés, dont le zèle s'en trouve à la fois stimulé et récompensé. Le fonds de pension est dû à la sollicitude personnelle du Président M. St. Charles, qui tous les ans paie de sa poche, afin d'augmenter discrètement les ressources futures des employés. Cette année encore M. St. Charles a consacré à sa contribution annuelle le produit de ses jetons de présence, soit la magnifique somme de $1.060.00.

St. Charles a reçu les vives félicitations de ses collègues et des actionnaires présents.

Voici le rapport :

VINGT-NEUVIEME RAPPORT ANNUEL.

A messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga :

Messieurs,

Le dernier exercice financier de votre banque a donné le résultat suivant que vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CREDIT

Balance aux crédits de Profits et Pertes, le 31 mai, 1902	$ 8,287,33	
Profits pour l'année finissant le 30 Mai, 19 3 déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts pertes et pertes probables	258,014,68	
Primes sur Nouveau Stock	8,250 00	
		$241,552,01

DEB T

Dividende payé le 1er décembre 1902	$ 68.903.89	
Dividende payable le 1er juin 1903	69,986.04	
Porte au fonds de réserve	100,000.00	
Porté au fonds de Pension des employés	10,000,00	
Balance au Crédits de Profits et Pertes, le 30 mai 1903	25,662,08	
		$274,552,01

Deux succursales viennent d'être ouvertes, l une à la Pointe St. Charles, rue Centre, l'autre à St. Roch de Québec, rue St. Joseph

Des inspections ont été faites au Bureau-Chef ainsi qu'aux Succursales.

(Signé), F. X. ST. CHARLES, Presiden'.

BILAN

30 Mai 19 3.

PASSIF

Capital versé	$2.000,000.00	
Fonds de réserve	1,050 000.00	
Profits et Pertes	25,662.08	
Dividende non Réclamés	288.90	
Dividende payable au 1er juin, 1903	69 98 ,04	3,145,937,02
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers	309,965,21	
Billets de la Banque en circulation	1,669,343.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	2,325,728.79	
Dépôts portant intérêt	5,715,556.71	
Traites des agences sur le Bureau Chef impayées	75,175,30	10,106,359,01
		$13 242,296.03

ACTIF

Or et argent	$ 178,047,90	
Billets de la Puissance	757,782 00	
Billets et chèques d'autres banques	603,764 44	
Dû par d'autres banques en Canada	79,135 51	
Dû par d'autres banques en Angleterre	5 212,28	
Dû par d'autres banques en pays étrangers	26 ,230,67	
Débentures des Gouvernements Fédéral et Provincial, de l'Emprunt de Guerre Anglais et de la Cité de New-York	1,206,848 56	
Autres débentures canadiennes	303 000,00	
Prêts à demande sur actions et débentures	731,936 72	
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation	72,106.00	
Billets escomptés courants	8,690,207,"7	
Billets en souffrance (pertes deduites)	625.00	
Autres dettes garanties par hypothèques ou autrement	24 249 46	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque	37 677,81	
Propriétés foncières	33,592,51	
Edifices de la Banque, ameublement et autres valeurs	262,884,85	9,049 236.89
		$13,252,296,03

(Signé), M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

La Saint-Jean-Baptiste a St-Boniface

Notre fête nationale sera célébrée à Saint-Boniface dimanche.

La Société se formera en procession à l'Hotel de Ville à 9.15 a. m., et se rendra de là à la cathédrale, en passant par chez le président M. Roger Goulet.

A la cathédrale il y aura grand' messe solennelle, sermon de circonstance et musique.

La Société ne fera pas cette année d'appel particulier à ses membres sous forme de souscription ; la quête qui sera faite à la grand'messe en tiendra lieu.

Nous invitons tous nos compatriotes à contribuer à rendre la journée de dimanche une vraie célébration nationale.

LE R. P. BLAIS O. M. I.

Le R. P. Blais vient d'arriver de la province de Québec avec de nouveaux colons. Bienvenue aux compatriotes, et succès toujours de plus en plus grands au dévoué missionnaire - colonisateur.



Il est facile de dire d'une chose; qu'elle est bonne, mais encore faut-il pouvoir le prouver. Le thé Blue Ribbon supporte toutes les épreuves de ce genre.

VENTE GIGANTESQUE DE MARCHANDISES SECHES

T. Finkelstein

A acheté à prix très réduit le magasin de E. B. Nash & Co. Ce qui veut dire que des ventes à prix très réduit ont lieu aux endroits enivants :

274 Rue Main, sud, à côté du Scott Furniture Store.
112 Isabell St., entre les rues Bannatyne et William.
676 Rue Main nord, trois portes du Tecumseh house.

C'est le meilleur assortiment de nouveautés jamais vendu à Winnipeg Si vous voulez acheter des marchandandises à moitié prix venez de suite; scies, bas, rubans, cotons, indiennes, etc., tout à moitié prix.

T. FINKELSTEIN
WINNIPEG.

WINNIPEG BEACH

Le C.P.R. Est prêt à louer, pour fins de bâtisses; ces baux du C.P.R. seront pour un certain nombre d'années à des conditions faciles. Ceux qui veulent acheter peuvent visiter ce lieu de villégiature et faire leur choix.

Pour plans s'adresser au Land Department 208 Rue Main.

F. T. GRIFFIN LAND COMMISSONER

GRANDE EXPOSITION

A WINNIPEG EN JUILLET:

Du 20 au 25

PLUS GRANDES ATTRACTIONS QUE JAMAIS

Taux reduits sur les chemin de fer

COMPETITION OFFERTE AU MONDE ENTIER

$50.000 en Prix et attractions.

LISTE DES PRIX FOURNIE SUR DEMANDE

J. T. GORDON, Président. F. W. HEUBACH. Gerant

Le Manitoba.

Mercredi, 24 Juin 1903

NOTRE RACE

La belle paroisse de Letellier est aujourd'hui en liesse; on y fait une grande célébration nationale. Une excursion de Canadiens français est partie d'ici ce matin pour Letellier. Puisse cette journée être féconde en résultats; puisse-t-elle éclairer les intelligences et fortifier les cœurs. Soyons toujours fiers de notre race; surtout, soyons dignes du passé.

L'hon. M. Roblin et "L'Echo"

On fait, de ce temps-ci, bien du mauvais sang à l'*Echo*!

Dans notre article du 10 du courant, nous démolissions, par un clair exposé des faits, les accusations de cette feuille contre M. Roblin. Nous faisions voir comment l'*Echo* falsifiait les documents parlementaires et dénaturait la portée des attitudes prises en différents temps par les amis de notre cause. Il falsifiait, entre autres, en en retranchant la plus grande partie, une résolution où nos droits étaient affirmés expressément et nettement.

Ce qu'il omettait ainsi, en voici quelques lignes:

"Attendu que les dispositions spéciales de la section 22 de l'acte de Manitoba...impliquent que c'était l'intention de cette législation qu'aucun acte ne fut fait ni aucune décision prise par la législature de cette province prohibant l'existence des écoles confessionnelles ou enlevant aux protestants ou aux catholiques le privilège de contribuer au maintien de telles écoles confessionnelles seulement...etc."

Voilà nos droits bien reconnus dans ce paragraphe. Mais l'*Echo* supprime ce passage. Ça ne ferait plus son affaire. Mais cette amputation des textes est significative. Elle prouve que l'*Echo* sait qu'il est dans le tort, et qu'il ne peut arriver à rendre sa thèse plausible qu'en dupant ainsi ses lecteurs.

En face de cette hâblerie, doublée de mauvaise foi, qu'est-il besoin d'aller plus loin! Tout homme qui voudra s'arrêter à réfléchir sur ces faits restera convaincu que ce que peut dire l'*Echo*, sur n'importe quel sujet ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

Son dernier article—car, il a pensé nécessaire de repéter la dose—son dernier article, disons-nous, montre bien encore une fois combien peu cette feuille mérite d'être d'être écoutée!

Par exemble, dans ce dernier article elle admet maintenant que le vote de M. Roblin, en date du 5 février 1890, qu'elle incriminait d'abord, peut se justifier. Voici ses propres paroles:

Nous reconnaissons volontiers que M. R. P. Roblin pouvait être justifié de penser ainsi.

Voilà donc aujourd'hui que l'*Echo*, admet, après avoir lu nos explications, le bien fondé de l'attitude de M. Roblin. Mais l'autre jour, ce n'était pas cela. Il accusait nettement M. Roblin d'avoir pris cette attitude par hostilité à notre cause. Contrairement à ce qu'il dit aujourd'hui, il l'incriminait en ces termes:

"La raison de cette attitude nous la trouvons dans l'amendement du 10 mars......Ainsi, dès, le début, M. R. P. Roblin s'affirmait nettement en faveur d'un système d'écoles publiques."

Ainsi, il y a trois semaines M. Roblin avait, au dire de l'*Echo* commencé, à la date du 5 février 1890, la guerre contre nous; quinze jours après le même *Echo* vient nous avouer que l'attitude de M. Roblin pouvait alors se justifier, confessant ainsi son erreur, ou plutôt, sa mauvaise foi.

Et pour se donner de l'air, l'*Echo* nous reproche de nous battre contre des moulins à vent!

L'*Echo* en effet est bien un moulin à vent, et sous ce rapport sa réflexion ne manque pas d'exactitude. Ses ailes délabrées tournent au souffle impétueux des préjugés et du fanatisme qu'engendre constamment l'atmosphère où vivent MM. Greenway et consorts.

Or, le temps des moulins à vent est passé; et nous ne croyons pas que les catholiques de notre Province soient disposés à croire au prospectus ronflant des agents qui poussent de nos jours et parmi nous, cette antique entreprise, telle que représentée par l'*Echo*. Ils sont plutôt de l'avis du chat du fabuliste Lafontaine: ce sac enfariné ne leur dit rien de bon.

En effet, disent-ils, quelle confiance pouvons-nous avoir dans une feuille qui supprime les textes et falsifie la signification des événements, qui accuse un jour puis est obligé de faire amende honorable, le jour suivant, qui manque enfin d'intelligence, de discrétion et d'honnêteté au point d'être amenée à se donner à elle-même le plus formidable démenti; quelle confiance, disent-ils, pouvons avoir dans cette feuille! Tout ce qu'elle dit doit être de la même pâte, et se trouver entachée des mêmes vices.

Néanmoins son dernier article a toujours cela de bon, qu'il nous a appris que l'*Echo* n'était qu'un moulin à vent.

Tourne, tourne, pauvre moulin; ton tic-tac fera peut-être du son mais pas de farine...

LES DEUX CHEFS

L'*Echo* s'applique à prouver que M. Roblin est sympathique au système des Ecoles Publiques.

Et M. Greenway l'est-il moins?

Assurément ce débat n'est pas sérieux!

L'*Echo* en est-il encore à apprendre que tous les non-catholiques en général ont des préférences pour le système des écoles publiques.

Sir McKenzie Bowell, qui a si vaillamment lutté pour nous rendre nos droits, croit, lui aussi au système des Ecoles Publiques. Néanmoins comme la question scolaire n'est pas une question de simple préférence, mais une question de justice stricte, une question constitutionnelle, il a mis et met encore de côté ses préférences et championne nos droits.

Ainsi a fait M. Roblin quand il a voté contre la troisième lecture du *Bill* par lequel M. Greenway, son gouvernement et ses partisans nous dépouillaient de nos biens scolaires et de nos privilèges.

Ainsi fait-il tous les jours en rendant moins lourd pour nous le fonctionnement de la loi par la libéralité avec laquelle il l'administre.

Ainsi fait-il en créant dans Saint-Boniface même une école Normale, dont les citoyens de notre ville peuvent voir les murs de leurs propres fenêtres!

M. Greenway, lui, au lieu de nous montrer de pareilles sympathies, envoyaient ses émissaires faire des enquêtes dans nos écoles et privaient celles-ci de leurs octrois scolaires.

C'est ce qui arrivera encore si les candidats de M. Greenway sont élus!

C. M. B. A.

L'hon. M. F. Hackett de Stanstead P. Q., Grand-Président de la C. M. B. A., du Canada, doit visiter, le mois prochain, la province de Manitoba. Il sera à Winnipeg le 24 juillet; à cette occasion les succursales de Winnipeg et de Saint-Boniface s'organisent pour lui faire une belle démonstration. M. Hackett est un citoyen distingué de la province de Québec. Il est reconnu comme l'un de nos grands orateurs; il parle avec facilité notre langue française. Les membres de la succursale No. 230, Saint-Boniface, sont priés d'être présents à l'assemblée du 6 juillet. Le but de la réunion sera de préparer le programme de la réception à Saint-Boniface.

NOS COMTES FRANCAIS

Les plus satisfaisantes nouvelles nous parviennent des différents comtés français. Nous avons l'espoir sincère et motivé que tous les candidats opposés à M. Greenway seront élus.

Ce serait le plus bel acte qu'aurait jamais accompli cette pauvre minorité catholique française du Manitoba, si agitée, si secouée, si tourmentée depuis douze ans.

Au milieu des fatigues de la bataille, au milieu des labeurs d'une campagne longue déjà depuis des mois, c'est notre espérance que les Canadiens-français se rallieront autour des hommes de bonne volonté qui font aujourd'hui courageusement la lutte contre M. Greenway.

Nous faisons appel à tous nos compatriotes, sans distinctions de parti.

Nous nous divisons sur des questions fiscales, sur des questions de politique générale. Très bien.

Mais au moins, quand surgissent des questions qui touchent au cœur notre existence nationale, nos libertés religieuses, nos familles, quand surgissent ces questions capitales, soyons-unis!

Nous savons que beaucoup de libéraux qui votent pour M. Laurier à Ottawa voteront contre M. Greenway à Winnipeg.

M. Greenway, voyez-vous, c'est l'homme trois fois exécré dont les œuvres maudites n'ont produit que des ruines parmi nous, le désordre dans nos populations paisibles, l'inquiétude et le malaise partout.

Le "Free Press" et le Comte de Saint-Boniface

A la demande de M. Bernier, le gouvernement Roblin, conjointement avec la Municipalité Ritchot, fait construire un chemin public du bureau de poste Ritchot à la Grande Pointe.

Ce chemin sera très utile; les cultivateurs s'en réjouissent.

Le *Free Press*, voyant que c'est un acte de bienveillance de plus de la part de M. Roblin envers les comtés français, jette les haut cris.

Le *Free Press* essaie bêtement de ridiculiser le gouvernement et M. Bernier à ce sujet. Il insinue, malhonnêtement, que le gouvernement ne terminera pas cet ouvrage, que ce n'est qu'un leurre.

Nous donnons au rédacteur du *Free Press* le démenti le plus formel qui ait jamais cinglé la face d'un lâche. Ce chemin se terminera et ce sera le gouvernement Roblin qui le terminera.

Quant aux prédictions de défaite que le journal de Winnipeg fait à M. Bernier, elle nous amusent. La veille même de la dernière élection dans Saint-Boniface le *Free Press* prédisait que M. Bernier perdrait son dépôt! Et le lendemain de la victoire, il prédisait que M. Bernier ne siégerait jamais à la Législature! Il y a trois ans de cela! M. Bernier a été élu; M. Bernier a siégé à la Législature!

La vérité est que M. Bernier reçoit chaque jour des adhésion nouvelles; sa réélection est certaine; ses adversaires seront surpris à la fin de la lutte d'apprendre que le comté de Saint-Boniface n'est pas à l'enchère.

L'UNION METISSE

Il y aura assemblà des Membres de l'Union Métisse St. Joseph dimanche à 4 heures, chez M. Simon St. Germain, St. Norbert. Ceux qui veulent soumissionner pour les tables de rafraichissement de la célébration pourront le faire à cette réunion. La fête de l'Union Métisse aura lieu le 8 juillet. Elle sera un succès. Des questions importantes se débattent pour les Métis en ce moment. C'est une raison de plus pour eux de s'affirmer et de faire de la célébration de cette année une manifestation nationale imposante.

Une Assemblee au Pont Louise

M. Bernier a fait une assemblée au Pont Louise samedi soir.

Il avait invité son adversaire. Cette conduite loyale contraste violemment avec la conduite de M. Chevrier qui récemment faisait à Norwood une réunion privée où M. Bernier, absent, a été vilipendé et calomnié de dégradante façon. Ajoutons que quand les adversaires se sont rencontrés et qu'on a tiré des comptes, le candidat de M. Greenway a perdu maints électeurs.

L'assemblée du Pont Louise a été un grand succès pour M. Bernier qui aura la majorité dans ce poll. M. Bernier a été écouté avec attention, avec intérêt, avec sympathie. Sa franchise et son honnêteté dans l'exposition de son programme le servent bien.

La sophistique de MM. Chevrier et Metcalfe, soutenue par les "engueullades" d'une douzaine d'étrangers du comté, n'a pas plu à la paisible et digne population du Pont Louise.

M. Chevrier dont le nom apparaît tous les jours dans le *Free Press* comme le candidat de M. Greenway, a continué néanmoins au Pont Louise le petit jeu d'acrobate par lequel il veut se tenir sur la clôture. Notre ami M. Reid, le président des jeunes conservateurs de la province, lui a impitoyablement fait senter la fausseté de sa position et aussi la honte qui s'y attache. M. Chevrier, si vous voulez appuyer M. Greenway, dites-le donc; ayez donc le courage de montrer que vous n'avez pas de cœur! C'est déjà connu, mais au moins on ne pourrait vous traiter de *lâche*.

L'Hon. M. Roblin, qui devait adresser la parole à cette assemblee, n'a pu s'y rendre pour cause de maladie; il s'était fait remplacer par l'hon. C. H. Campbell dont le discours a été éloquent, convaincant.

Nos amis du pont Louise, qui comptent parmi les plus influents de l'endroit, nous promettent une belle majorité dans ce poll.

La Banque d'Hochelaga

Nous publions ailleurs le rapport annuel des directeurs de la Banque d'Hochelaga. Nous ne ferons pas de longs commentaires: les chiffres parlent pour eux-mêmes. La Banque d'Hochelaga est une institution nationale qui nous fait honneur; c'est une des forces vives, c'est une des sources d'expansion de la race canadienne française. L'argent est un levier puissant aujourd'hui. Il est bon que les Canadiens-français sachent qu'ils ont ce levier, qui peut à l'heure propice et à leur profit, mettre en marche les plus belles conceptions commerciales ou industrielles. La Banque d'Hochelaga possède à Winnipeg une succursale conduite avec talent par un homme d'affaires d'une habileté reconnue, M. J. A. C. Frigon.

Oiseaux de passage

On nous annonce la venue prochaine d'oiseaux de cabale que les partisans de M. Greenway feraient venir pour travailler nos paroisses pendant les prochaines elections. Nous avertissons d'avance tous ces messieurs que nos précautions sont déjà prises à ce sujet.

Le club conservateur aura partout des hommes chargés de mettre la main sur le collet du premier type.... et de tous les autres, qui s'aviseront d'être malhonnêtes. La corruption, l'intimidation, l'impersonnation, sont des crimes ici comme dans l'Est Et le Code criminel est en force ici comme là-bas!

Notes Politiques

Le rédacteur de l'*Echo* prétend dans son dernier numéro, parler au nom de tout patriote et tout *catholique sincère*.

Nous voudrions bien savoir de quel droit M. d'Hellencourt viendrait ici tracer une ligne de conduite aux catholiques!

Cet individu n'a rien de commun avec nous; il méprise notre religion et ce mépris se traduit de bien des façons.

***

Le club conservateur vient de présenter aux électeurs du comté de Saint-Boniface le portrait de M. Joseph Bernier, le député du comté.

Distributions de Prix

La distribution des prix au couvent de Saint-Boniface a eu lieu vendredi dernier. Les RR. SS. de Jésus-Marie et leurs élèves avaient préparé un joli programme de fin d'année scolaire. Les parents des élèves assistaient nombreux à cette distribution de prix.

***

Le Collège de Soint-Boniface a donné une fort belle séance lundi soir cemme clôture de fin d'année. L'auditoire était nombreux. Mentionnons les travaux littéraires de trois jeunes Philosophes, MM. Jacques Mondor, Albert Laurendeau et Alexandre Beaupré, sur Frédéric Ozanam; aussi la tragédie intitulée "The Blind Prince." Ce drame fut interprété avec un talent consommé; l'intérêt, porté jusqu'à l'émotion à certains moments, n'a pas ralenti une minute. Nous regrettons de ne pouvoir faire mention des prix. Disons cependant que la grande médaille du Collège, celle de supériorité générale a été accordée à M. Jos Arsenault, élève finissant.

***

Mardi avant-midi, distribution des prix à l'Académie Provencher Cette école, si bien tenue et si bien dirigée a comme toujours fait honneur à sa réputation. L'Académie Provencher est le digne portique du Collège.

Feu Mademoiselle Drummond

Le remarquable article que voici sur la soeur du R. P. Drummond, S. J. a paru à Montréal dans "Le Canada" du 31 juin :

La mort de Mademoiselle Drummond a été l'événement de ces jours-ci, en notre ville Présidente des enfants de Marie de la Congrégation Notre-Dame durant de longues annés, elle avait été l'une des premières élèves de Villa-Maria.

Peu de grandes familles qui ne lui fussent un peu alliées. Nulle famille pauvre qui ne l'ait vue en visite de charité. Chacun la connaissait. On aimait à la voir.

Elle fut de celles dont l'amitié vaut un titre de noblesse. Cette foi, cette fermeté de convictions qui arrête le sourire sur les lèvres du sceptique : ce respect de soi-même qui est l'opposé du respect humain, ce zèle ardent pour tout ce qui touche à la cause des causes, tout cela faisait d'elle une figure Comme on l'a si bien dit en chaire à Notre-Dame "elle n'était pas de ces personnes qui ne brillent ni par leurs vertus, ni par leurs défauts." C'était un caractère nettement dessiné, comme son visage aux lignes pures

Esprit très cultivé, elle parlait le français avec une pureté admirable, et ne permettait pas que l'on s'en étonnât : on eût dit qu'elle avait deux idiomes maternels. Un vocabulaire choisi et riche, une voix révélant les harmonies intérieures et la fraîcheur d'impression, donnaient à sa conversation un charme rare. Ses idées n'avaient rien de banal Une souriante ironie y ajoutait parfois son fin cacket.

Lorsque par hasard son âme généreuse l'avait entraînée dans la discussion entre amis, un peu plus loin qu'elle ne l'eût voulu, elle n'hésitait pas, ensuite, à reconnaître ses torts, à se rétracter au besoin, avec une entière et charmante humilité chrétienne

En ces occasions elle ne se rappelait ni son rang ni son âge; elle avait blessé quelqu'un : il fallait réparer, et elle réparait simplement, de telle façon que chacun enviait l'offensé.

Nous ne saurions énumérer les bonnes œuvres auxquelles, Mademoiselle Drummond a consacré sa vie. La plus belle est, sans doute, d'avoir suppléé une belle-sœur malade, auprès d'un neveu et de deux nièces, qui ont eu le meilleur de son cœur et de sa haute intelligence. Sa dernière soirée, elle l'a partagée entre les deux choses les plus hautes de la vie chrétienne : la prière et la charité."

Ce soir-là elle s'était attardée dans l'église du Gésu, si bien qu'on l'attendit pour fermer les portes ; en sortant, elle voit dans la rue un attroupement de gamins qui faisaient du tapage et persécutaient une pauvre femme en haillons. Mademoiselle Drummond s'indigne ; d'un mot sévère elle disperse les jeunes lâches, prend par le bras la malheureuse, l'aide à rentrer en son logis et s'en revint enfin, très fatiguée, un peu souffrante.

Dans la nuit il fallut appeler un médecin ; il prononça tout de suite : "Danger imminent." Un prêtre est averti...mais la sainte ne l'a pas attendu pour s'endormir dans le sein de Dieu...

Les funérailles à St. Patrice, ce matin jour de la Fête-Dieu, avaient un caractère presque joyeux; pas de draperies noires ; chant harmonisé, morceaux d'orgue délicatement choisis, joués avec un sentiment profond. On croyait assister à quelque mystique festival d'anges.

Un peu avant le "libera," le pieux motif du cantique anglais: "Nearer my God to Thee," nous a vivement impressionnés, il nous semblait voir au-delà des nuees, dans une lumière supra terrestre le vol d'une âme très blanche, conservant sa figure humaine, la belle figure si noble que nous avions vue hier, reposant sur l'oreiller funèbre, parmi les fleurs.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes Laxatives Bromo Quinine. Tous les pharmaciens remboursent l'argent quand il n'y a pas guérison On trouve la signature de E. W. Grove sur chaque boite. 25c.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Mme Jos. Holland, de Warfoad, est en promenade chez son frère avec sa famille.

—M. D. Collin, fils de M. L. J Collin, est arrivé la semaine dernière du séminaire d'Ottawa.

—Perdu : Un chapelet en nacre de perles, des coins des rues Main et Broadway, Winnipeg à la rue du Collège Saint-Boniface. Prière de le rapporter aux bureaux du MANITOBA.

—M. Modeste Lamontagne doit partir la semaine prochaine avec sa famille pour une promenade de quelques mois dans la province de Québec.

—M. Flavien Lamontagne, du Dakota est en visite chez son frère, M. Modeste Lamontagne.

—M. Fidèle Mondor doit partir demain pour voyage dans la province de Québec, accompagnée de Madame Mondor.

—Les fleurs des champs commencent à éclore. Dans nos bois et nos jardins, les rosiers sont tout en fleurs.

—M. Théo. Bertrand doit partir demain pour un voyage de 15 jours dans la province de Québec.

—M. N. Despatis est à faire des travaux considérables àsa résidence. M. Arthur Cusson a le contrat.

—Les résidents de la rue La-Vérandrye ont envoyé une pétition au conseil de ville demandant de faire paver leur rue en asphalte.

—M. le docteur et Madame Larose, de LePas, T. N. O., sont en visite à Saint-Boniface, chez Mme. M. A. Kéroack, mère de Madame Larose.

—Les miliciens du Collège de Saint-Boniface ont paradé dans les rues de Winnipeg vendredi soir. On a admiré la petite troupe.

—Examens au Couvent de Saint-Norbert—Mardi 23 : Examens de musique ; 24 et 25 : Examens oraux ; vendredi le 26 à 7 heures p.m., distribution solennelle des prix.

—Perdu—Une sacoche en perles d'acier avec monture en vieil argent, près du pont Canadian Northern. Celui ou celle qui l'aura retrouvée voudra bien la remettre à Melle Keroack.

—A Saint-Eustache, on célèbrera la fête de l'Union Métisse Saint-Joseph le 1er juillet; il y aura course de chevaux et jeux de toutes sortes. Tous sont invités.

—On demande pour la boulangerie de M. Louis St. St. Laurant un jeune homme de 18 ou 20 ans. S'adresser à M. Louis St. Laurent, Rue Notre-Dame.

Madame E. A. Ste Marie de Montréal, accompagnée d'un de ses fils est en promenade dans sa famille, à Saint-Boniface; elle est l'hôtesse de son frère, M. J. E. Cyr.

"Darkness and Dawn"

Tel est le titre de la représentation scénique offerte au public cette année par les autorités de l'Exposition provinciale. On y verra dans toute sa beauté le contraste des couleurs et la transformation des scènes. Un jeu d'illumination, de Bengale, et de pièces pyrotechniques donnera un intérêt particulier à la représentation. Ce sera la meilleure scène qu'on aura jamais vue à Winnipeg dans ce genre.

Chronique de la Province

NOTRE-DAME DE LOURDES

Le monastère de Notre-Dame de Lourdes vient de recevoir un nouveau et précieux renfort : deux prêtres Dom Tharsice et Dom Martin, sachant parfaitement le français et l'allemand sont arrivés le 11 juin, accompagnés des Frères Félix et Jean-Marie, étudiants, et le Fr Severin, convers. Dom Tharsice est originaire de Suisse. Les Suisses sont heureux de posséder un prêtre de leur nationalité. Dom Martin, qui est Alsacien, rencontre également un bon nombre de ses compatriotes.

Le navire sur lequel ils ont fait la traversée emmenait au Canada 35 religieux expulsés. Cinq Chanoines réguliers, douze frères de Saint-Viateur, douze frères de la Doctrine Chrétienne et six frères de la Croix de Jésus. Avec eux se trouvaient encore un bon nombre de catholiques de différentes nationalités mais surtout des français, entre autres le Docteur Ménager, célèbre praticien de Nantes, qui se rend avec sa famille de douze enfants dans la Saskatchewan, où ses amis l'appellent et où ses aumônes l'ont précédé. Le navire fut transformé en une véritable paroisse flottante; aussi la solennité de la Pentecôte a-t-elle été célébrée à bord avec une piété admirable. Dès cinq heures du matin Dom Martin célébrait la Ste. messe à laquelle eurent lieu de nombreuses communion. A 10 hrs eut lieu la messe de Dom Tharsice, durant laquelle l'assistance exécuta différents chants bien appropriés à la solennité et aux circonstances ; le "Veni Creator" au commencement de la messe, et après l'instruction faite par Dom Tharsice, le 'Credo' fut chanté par toute l'assistance. Magnifique spectacle, que cette assemblée relativement nombreuse et composé "ex omni tribu et populo" chantant le symbole de la foi au milieu de l'Océan, le jour de la Pentecôte ! "L'O Salutaris, l'Ave Maris Stella" et le magnifique cantique au Sacré-Cœur. "Pitié mon Dieu, sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur," émurent également les cœurs des exilés de la France et de leurs compagnons s'éloignant de leur patrie. Toute la traversée fut digne d'un tel commencement. La messe fut célébrée 13 fois. Les Rév. Pères distribuèrent plus de 150 communions, le jour de la Pentecôte, le premier vendredi du mois, la Fête de la Ste. Trinité, etc.

En entrant dans les eaux du St. Laurent en face de leur nouvelle patrie les passagers entonnèrent encore le cantique au Sacré-Cœur, le priant d'avoir pitié de leur patrie toujours aimée et dont ils conserveront l'amour sur le sol de la Nouvelle France. Ils descendirent à Montréal le 7 juin. Les chanoines réguliers et les Révs Frères de la Croix se sont dirigés vers le Manitoba avec une partie des colons. Les autres sont demeurés dans la Province de Québec.

Nous espérons que ces exilés pour la justice et leurs dignes compagnons de voyage trouveront parmi nous les joies et les prospérités qu'ils méritent.

NAISSANCES

En cette ville le 17 courant la femme de M Mederic Cyr, une fille.

En cette ville le 23 courant Madame Jean Couture, un fils.

A L'Enclos

Une vache rouge avec une petite clochette au cou et une corde à la tête Mise à l'enclos le 5 juin courant, sera mise en vente à l'enchère le 5 juillet à 5 hrs p. m. à l'enclos public en arrière de l'Hotel de Ville

LIG GAGNE.
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface 10 juin 1903.

CARSLEY & CO.

344 RUE MAIN

MUNICIPALITE DE MONTCALM

4eme Seance.

Quatrième Séance du Conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce dix-neuvième jour de Mai 1903.

Présents, Napoléon Comeault préfet, Louis Ayotte, Thomas Eyres, Eugeni Cartier, Narcisse Breton, Zéphirin Dumontier, Maurice Dupré, conseillers.

Le prefet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière réunion du conseil qui est adopté sur motion de Zéphirin Dumonties appuyé par Eugène Cartier.

Dumontier-Cartier. Que les minutes de la derniée assemblée soient adoptées. Adopté.

Cartier-Breton. Que le montant de $25.00 (vingt-cinq piastres) soit accepté en réglement de ces taxes sur son lot de rivière No 162 de Pierre Dupas d'ici à la prochaine assmblée. Adopté.

Eyres-Ayotte. Que le montant de $25 (vingt-cinq piastres) soit donné aux hopitaux de St. Boniface et de Winnipeg. Adopté.

Dupré-Cartier. Que le secrétaire trésorier soit autorisé à annomcer les deux morceaux de terre que possède cette municipalite pour vente à encan public et que la première enchère ne soit pas moins que $10.00 l'acre. Termes 1-5 argent content et 1-5 par année et l'intérêt à 6 0-0. Adopté.

Amendement au règlement No. 160.

Dumontier-Dupré. Que N. Jubinville soit nommé inspecteur de fossé et cloture pour le quartier 2 de la municipalité de Montcalm en remplacement de Trefflé Danéaulc. Adopté.

Dumontier-Cartier. Que le règlement No. 161 concernant un emprunt d'argent destiné à payer les débentures soit lu une première, deuxième et une troisième fois et soit adopté. Adopté.

Dumontier-Eyres. Que le réglement No 162 pour le renouvellement de la balance due sur les billets de l'année dernière de la Banque Impériale soit lu une premèire, une deuxième et une troisième fois et soit adopté. Adopté,

Eyres-Ayotte. Que le règlement No. 163 concernant les dépenses courantes pour l'année 1903 soit lu une première une troisième fois et soit adopté. Adopté.

Ayotte-Dupré. Que le rapport du comité des finances soit accepté. Adopté.

Eyres-Carties. Que le conseil s'ajourne jusqu'au 20 Mai 1903. Adopté.

5ième Seance.

Cinquiéme séance du conseil tenue à Letellier ce vingtième jour de Mai 1903.

Présents. Napoléon Comeault préfet Louis Ayotte, Thomas Eyres, Engène Cartier et Maurice Dupré, conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière rénuion du conseil qui est adopté sur motion de Eugène Cartier appuyé par Zéphirin Dumontier.

Cartier-Dumontier. Que les minutes de la dernière assemblée soient acceptées. Abopté.

Dupré-Cartier. Que 50 pour cent soit retranché sur le 262 de Etienne Allegret. Adopté.

Ayotte-Dupré. Qu'il soit payé $5.00 a chacun des membres de la cour de révision. Adopté.

Dumontier-Breton. Que le bail de la Corporation Archipiscopale Catholique du Manitoba en faveur de la Municipalité de Montcalm concernant le lac ou réservoir de St. Joseph soit accepté. Adopté.

Dumontier-Cartier. Que le sécretaire Trésorier soit la seule personne antorisée à signer les cheques de la Municipalité de Montcalm et tous les chèques signés par le dit secretaire trésorier depuis le commencement de l'année courante, soient confirmés et reconnus comme ayant été légalement signées. Adopté.

Dupré-Ayotte. Que le conseil s'ajourne jus qu'au premier Mardi de Juillet. Adopté.

Joseph Baril
Secrétaire Trésorier.

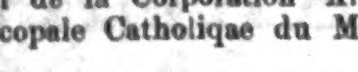
FEUILLETON DU MANITOBA.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 3

Je l'adore, miss Emely...C'est une si bonne âme ; quand je sors avec elle, c'est tout à fait comme si j'étais seule ; elle me répond quand je lui parle, et jamais elle ne me demande rien.

Maman nous avait fait ateler le coupé, car nous demeurons avenue de Messine, et notre cours a élu domicile rue de Verneuil. Un cours qui se respecte doit, parait-il être de la vieille Sorbonne!



Il ne lui ressemble guère, en tout cas .. Si j'étais Jeanne, je dirais "qu'il est du dernier bateau ;" mais maman a mis l'interdiction sur toutes les expressions de ce genre ; aussi, je me contente de le penser ! ...Son entrée m'a tout de suite rappelé celle du cercle Saint Arnaud ; une belle grande porte, un domestique en livrée qui la garde...

On nous a introduites dans un petit salon genre grave ; Mme de Simiane s'y trouvait, causant avec une grande et grosse dame en noir, qui riait...

Elle m'a présentée à cette dame . c'était Mme Divoir !

Ah ! quelle désillusion, mon Dieu ! Je me la figurais, puisqu'elle était malheureuse, petite, mince, pâle, avec de grands yeux tristes. Au lieu de cela, elle était grosse et elle riait !...Oui, elle riait !...et très gaiement !...Et elle avait une robe garnie de crêpe !...

Comme les veuves se consolent vite ?...

C'est étrange...Mais c'est encourageant aussi !...

Mlle Paule de Marsay, alors ? a demandé Mme Divoir, en me tendant la main.

Je me suis efforcée de lui répondre avec amabilité. Mais c'était plus fort que moi, je pensais toujours combien j'avais été naïve de la plaindre autant.

Elle a continué :

—Le cours n'est pas encore commencé, mademoiselle ; mais si vous voulez bien entrer, vous vous retrouvez, je crois, tout à fait en pays de connaissance.

Elle m'a ouvert la porte, et je me suis vue en présence d'une quarantaine de jeunes filles, dont je connaissais en effet une bonne moitié, et qui causaient par groupes avec beaucoup d'exclamations et de sourires.

Jeanne m'avait gardé une place auprès d'elle. Aussi, nous avons vite commencé à bavarder, et elle me racontait que Germaine, décidément, commandait sa robe de mariée chez Worth, quand trois heures ont sonné. Trois gros coups solennels qui semblaient nous dire : "Petites filles frivoles, oubliez-vous donc que vous êtes ici pour étudier la littérature, et non pour causer chiffons ? "

Brave horloge va !

Il s'est fait un silence subit, parce que le professeur entrait...

Ce n'est pas un vieux monsieur respectable, mais ce n'est pas non plus un jeune homme. Il a bien sûr plus de trente ans.

A la sortie, Jeanne m'a dit :

—Je ne le trouve pas beau !

Louise et Claire de Charmoy ont crié ensemble :

—N'est-ce pas qu'il parait très bien ?

Je leur ai répondu que j'étais dans le doute.

Il m'a semblé grand, mince, avec des cheveux châtains ; mais je n'ai vraiment vu que ses yeux...Des yeux vifs et sérieux, intelligents, qui ont l'air de lire dans votre pensée d'une façon toute naturelle, sans hardiesse, et qui deviennent tout brillants dès qu'il parle !

Il nous a dressé un petit speech de bienvenue fort joliment tourné, très respectueux aussi, ce qui nous a bien disposées en sa faveur. Puis, il nous a annoncé son intention de prendre pour objet de ses conférences les principaux écrivains contemporains ; d'analyser quelques-unes de leur œuvres, afin que nous puissions à l'occasion en parler en connaissance de cause.

Il est entré tout de suite dans son sujet d'une voix chaude, vibrante, qui ne permet pas à l'attention d'aller vagabonner de droite et de gauche.

C'est étonnant comme le temps a passé vite! J'ai été très fâchée quand j'ai entendu sonner quatre heures...

Pour commencer, comme il faut un peu remonter en arrière, nous aurons l'inévitable trinité ; Lamartine, Victor Hugo et Musset.

J'ai tant entendu de leçons sur le compte des deux premiers, que je les aurais volontiers vu passer sous silence.

Mais je suis bien contente d'entrer un peu en relations avec avec Alfred de Musset...Papa, auquel je demandais un jour de me parler de ses poésies, m'a répondu qu'un sage critique avait appelé Musset "le poète qu'on lit le soir, quand les enfants sont couchés," et par conséquent...

Eh bien ! mon cher papa, vous voyez !!! Je ne suis plus une enfant ni même une petite fille, et moi aussi je vais connaître Musset !

...Les hommes qui ont les yeux de ce bleu foncé, presque noir, sont vraiment très rares. A peine en ai-je rencontré deux ou trois, en revenant à pied avec miss Emely...

Il faudra que je demande à Jeanne si elle en connait.

5 décembre.

C'était le jour de maman.

La baronne de Charmoy est venue avec Louise et Claire.

J'avais commencé par me mettre en frais d'immigration pour distraire mes amis ; mais je me suis vite aperçue—chose peu flatteuse pour ma conversation—qu'elles aimaient bien mieux écouter ce qui se racontait autour de nous.

Je n'en ai pas été fâchée ; moi aussi je désirais écouter, car on parlait de notre cours de lundi.

Maman interrogeait Mme de Charmoy sur la manière dont il s'était passé ; je ne lui avais presque rien raconté. Je ne pouvais pas lui dire tout de suite combien j'étais enchantée ces conférences, après avoir tant gémi d'y aller.

En général, je trouve "cette bonne baronne," comme l'appelle papa, froide, compassée, agaçante !...oh ! mais agaçante ! ! !... Chose extraordinaire, hier, elle ne m'a presque pas semblé ennuyeuse.

Elle a raconté à maman quelle connaissait très bien notre professeur, M. Chambert. "Il appartient à une famille riche et d'une rare honorabilité ; une de ses familles à l'antique, comme on en voit encore quelquefois dans le cour de nos provinces, et qui semblent égarées dans le tourbillon parisien."

Je répète la phrase de Mme de Charmoy. Ah ! jamais je ne serai capable d'en faire de semblables ! non, jamais !...

Le père de M. Chambert est médecin ; mais il n'exerce plus, parce qu'il s'occupe surtout de travaux scientifiques. Il cherche des microbes quelconques avec M. Pasteur, dont il est l'ami. Il est de l'Académie de médecine et de je ne sais combien de sociétés célèbres par leurs découvertes physiologiques..., etc. Il est décoré de plusieurs ordres.

Enfin, c'est tout à fait un savant, " une des lumières de notre temps," a dit encore Mme de Charmoy, qui a un faible pour les phrases toutes faites, les "omnibus de la conversation," comme les a appelées je ne sais quel écrivain.

Si ce respectable M. Chambert est aussi célèbre, il peut être sans inquiétude ; il aura un bel enterrement, avec beaucoup de discours, et l'un parlera de lui au moins pendant deux jours après cette imposante cérémonie.

Ce bon monsieur, qui est veuf, a trois fils. —Quelle généalogie !—L'aîné, M. Raoul, est médecin comme son père, et un médecin très à la mode. On ne le trouve jamais chez lui—parce qu'il a beaucoup de malades à visiter, naturellement !...Il est marié avec une femme charmante, pas jolie, mais très spirituelle, et qui sait fort bien s'habiller.

Le second fils, "notre" M Chambert, est plongé dans les lettres, la philosophie, etc., etc. A côte de graves articles dans la "Revue des Deux Mondes, il écrit aussi des romans..."mais qui ne sont pas pour les jeunes filles," a murmuré Mme de Charmoy à maman avec un sourire de mystère ...C'est étonnant, il parait si tranquille et si sérieux !...Enfin, c'est un homme occupé. Tant mieux pour sa femme future !

Quant au troisième fils, M. Maurice, sorti de Saint-Cyr, il a quelques années, il est maintenant aide de camp d'un général à Orléans. Mme de Charmoy pense qu'il deviendra capitaine, colonel, général, de très bonne heure ..Je ne sais pourquoi, en l'entendant parler parler d'un ton si pénétré de ce M. Maurice et de ses mérites, j'ai eu tout de suite l'idée qu'elle aimerait bien le donner à Louise, qui admire beaucoup les uniformes.

Pour notre M. Chambert (je n'ai pas entendu son petit nom), on le dit "immariable." Il est si difficile que les plus intrépides ont renoncé à le mettre en ménage. Ne se prétend-il pas beaucoup plus heureux tel qu'il est maintenant ?

Quel homme malhonnête !...

Et au cours, il nous regarde comme des petites filles !...Je ne l'aime pas du tout, ce dédaigneux professeur !

10 décembre.

Je peux enfin, dire que j'ai fait mon entrée dans le monde...et une entrée solennelle !

C'était hier à la soirée de contrat de Germaine.

Quelle bonne idée Germaine a eue de se marier !...J'espère qu'elle sera très heureuse! Je l'espérais, même si je ne lui avais pas dû de quitter la classe des enfants qu'on laisse à la maison.

Ah ! il a été difficile d'obtenir le consentement de maman.

(A suivre)